



TROPHEE SENIORS

De la Ligue de Golf des Pays de la Loire

Samedi 3 & Dimanche 4 octobre 2026
GOLF DE PORNIC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Ayant **50 ans ou plus** la veille de l'épreuve
- Etant Licencié à la Fédération Française de Golf
- S'étant acquitté du droit de jeu fédéral ou être licencié dans une fédération étrangère reconnue.
- La licence, certificat médical ou questionnaire de santé devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements. Pour les joueurs non licenciés en France, avoir répondu négativement au questionnaire de santé disponible sur le site de la FFG

FORMULE DE JEU & MARQUES DE DÉPART

Simple Stroke-Play - 36 trous sur 2 jours – 18 trous par jour – Score Max +4

Messieurs : marques de départ : jaune / index : < ou = 18,4

Dames : marques de départ : rouge / index : < ou = 24,4

DROITS D'ENGAGEMENTS

Pour la journée d'entraînement du vendredi 2 octobre (réservation obligatoire auprès du golf) : Golf de Pornic – 02 40 82 06 69

90€ : Non Membres

45€ : Membres Golf de Pornic

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site Internet de la Ligue de Golf des Pays de la Loire, soit en format téléchargeable papier, soit par inscription en ligne, via HelloAsso - Paiement par Carte bancaire).

L'inscription ne sera effective qu'à réception du bulletin complété accompagné du règlement jusqu'au 18 septembre 2026 inclus.

Un joueur pourra annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Dans cette hypothèse les frais d'inscriptions lui seront remboursés. En cas d'annulation au-delà de ce délai, les frais d'inscriptions resteront dus.



CHAMPS DE JOUEURS

Le champ des joueurs, Classic Mid-Am et Trophée Séniors confondus, sera limité à **90 joueurs** dont 24 Dames et 10 wild card.

Pour le Trophée Séniors, seront retenus d'abord les 15 meilleurs index Messieurs et 5 meilleurs index dames. Les places restantes seront attribuées en respectant l'ordre du Mérite National Séniors puis l'ordre des Index puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, l'organisateur de l'épreuve pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs rentrant dans les critères de participation de l'épreuve. La liste provisoire des joueurs retenus sera publiée sur le site de la Ligue de Golf des Pays de la Loire le mercredi 30 septembre 2026 à 12h.

DÉPARTS

Départs du 1er tour : Selon les recommandations fédérales soit bloc 2, puis bloc 1, puis 3 et bloc 4. Les intervalles seront de 11 minutes. Les horaires de départs seront disponibles sur le site de la Ligue de Golf des Pays de la Loire le vendredi 2 octobre à 12h.

Départs du 2nd tour : dans l'ordre inverse des résultats. Les horaires de départ du deuxième jour seront communiqués au soir du 1er tour et disponibles sur le site Internet de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.

Pour le Tour 1, les départs du Trophée Séniors se feront après ceux du Classic Mid-AM.
Pour le Tour 2, les départs du Trophée Séniors se feront avant ceux du Classic Mid-AM

DÉPARTAGES

Départage : en cas d'égalité, à la fin de l'épreuve, pour la première place du Trophée Séniors Messieurs & Dames, le départage se fera à travers le classement RMS.

CLASSEMENTS & REMISE DES PRIX

Le classement se fera sur l'addition des 2 tours. La remise des prix aura lieu le dimanche 4 octobre, environ 15 minutes après l'arrivée du dernier joueur et sera suivi d'un cocktail.

Seront récompensés :

Catégorie Séniors : Les 3 meilleurs, en brut, Dames et les 3 meilleurs, en brut, Messieurs



CHAMPION & CHAMPIONNE DE LIGUE

Les Titres de Champion et Championne de Ligue Mid-Amateur de la Ligue de Golf des Pays de la Loire seront attribués lors du Classic Mid-Amateur

Conditions : être licencié(e) et membre d'une AS d'un club de la ligue des Pays de la Loire.

Pour tous les titres de **Champion/ Championne de Ligue**, le départage se fera selon le classement RMS à l'issue de l'épreuve, pas de PLAY OFF.



INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Il est désigné, ainsi que les arbitres, par la Commission Sportive de la ligue des Pays de la Loire. Le Comité de l'épreuve est constitué au minimum de :

- 1 représentant de la Ligue.
- 1 représentant du Club d'accueil.
- 1 arbitre désigné par la commission sportive de la Ligue.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée Séniors pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

SÉCURITÉ

En cas d'urgence, un défibrillateur est situé dans le club house, près du bureau de la direction. Contacts (privilégiez les n° rapides) : Urgences : 112 / Samu: 15 / Pompiers: 18